

**Cahier des charges
pour l'organisation des
compétitions
interdépartementales et régionales.**

**GAF-GAM-GR-GAC-TMG
AEROBIC-TRAMPOLINE-TUMBLING**

Saison 2024-2025



Version du 24/09/2024

Contacts :

Vice-président en charge des compétitions	Coordonnatrice Technique ETR
GUMEZ Patrick	HUCHIN Sabrina
Tel: 06.12.50.53.02	Tel: 06.74.81.07.32
patrick@gumez.net	sabrina.huchin@ffgym-hdf.fr

Représentante Technique GAF	Représentant Technique GAM	Représentante Technique GR
RIVETTI Céline	FORGET Ludovic	POULIQUEN Cynthia
Tel: 06.88.90.10.17	Tel: 06.64.98.73.37	Tel: 06.22.92.41.20
celine.rivetti@orange.fr	ludovic.forget02@gmail.com	cynthia.duflot07@gmail.com

Représentant Technique TEAMGYM	Représentant Technique Gym Aérobie
BLOND Emilien	GENGE Maxime
Tel: 06 70 20 38 95	Tel: 06.98.41.29.00
emilienb.gym@gmail.com	genge.maxime@gmail.com

Référent Trampoline	Représentante Technique TR/TUMB	Représentant Technique GAC
FAIT Philippe	LENSEL Mathilde	VERMERSCH Julian
Tel: 06.14.44.89.92	Tel: 06.03.52.36.63	Tel: 07.77.39.91.24
a-g-p2@wanadoo.fr	mathilde.lensel@gmail.com	jvermersch.gym@gmail.com
Comité Régional des Hauts de France de Gymnastique (CRHDF FFG) Responsable des compétitions Interdépartementales et Régionales BERCHON Catherine		
Siège Cysoing: 125 Route de GRUSON 59830 CYSOING Antenne: 4 place du petit Prié 80800 MÉRICOURT L'ABBÉ Tel: 03.22.40.61.83 Tel: 06.75.88.13.79		
catherine.berchon@ffgym-hdf.fr		



Préambule :

Ce cahier des charges est construit d'une manière globale pour toutes les disciplines et complété avec des spécificités éventuelles pour chacune d'elle.

Objet du cahier des charges

Le cahier des charges constitue la base des règles et des directives pour l'organisation des compétitions du territoire.

Il définit les responsabilités techniques et administratives des membres du comité régional et celles du club organisateur.

Il s'appuie sur le cahier des charges de la FFG et reste en conformité avec les statuts, règlement intérieur, règlements techniques et obligations contractuelles de la FFG.

AVANT LA COMPETITION

1. Candidature et choix des lieux de compétitions

1.1 Candidature

Les clubs doivent répondre aux liens qu'ils auront reçus par le Comité Régional (CRHDF) par mail, **avant la date limite fixée au 23 juin 2024 minuit.**

Le choix définitif des lieux compétitifs est fixé par la commission d'attribution des compétitions.

1.2 Commission d'attribution des compétitions régionales et inter- départementales

La commission est composée du Président régional, du Vice-Président chargé des compétitions (Patrick GUMEZ), de la coordonnatrice de l'ETR (Sabrina HUCHIN) et de la secrétaire en charge des compétitions (Catherine BERCHON).

Elle désignera les lieux de compétition, **après avis des représentants techniques** des disciplines concernées (responsables techniques et responsables régionaux des juges) en tenant compte des critères suivants :

- Engagement du club et antécédents d'organisation.
- Conditions matérielles et d'accueil :
 - a. Sécurité des pratiquants.
 - b. Capacité d'accueil public.
 - c. Niveau de pratique de la compétition.
- Alternance géographique des lieux.

Informations sur la compétition.

Afin que le CRHDF puisse communiquer sur la compétition organisée (site internet régional et autres réseaux), il est important que le club organisateur transmette au moins 1 mois avant, toutes les informations utiles aux clubs engagés : tarifs d'entrées, plan d'accès, affiche éventuelle, informations éventuelles sur la restauration et la buvette.

Contact : Aurélie SINOQUET : aurelie.sinoquet@ffgym-hdf.fr

2.1 Accueil

Le **fléchage de la salle** est vivement conseillé.

La salle doit être accessible au moins **90 minutes** avant le début de la compétition.

La décoration est à l'initiative de l'organisateur, elle doit rendre la salle la plus agréable possible (plantes, nappes sur les tables de juges, kakemono du comité...).

Il est demandé au club d'accueil de prévoir, au minimum, de l'eau pour l'ensemble des acteurs du déroulement (juges, table de direction). Et ce de manière régulière durant toute la durée de la compétition. Il est laissé à l'initiative de l'organisateur de prévoir les conditions d'accueil satisfaisantes pour le bon déroulement de la compétition (cafés, collations, boissons).

Entrées et tarifs : dans le cas où un droit d'entrée est demandé, il ne peut être supérieur à **5€**.

Les représentants du comité régional :

Sur présentation de la carte officielle d'un membre du CRHDF, il est demandé aux clubs de laisser l'accès libre et gratuit à la compétition. Une place à ta table de direction leur sera proposé.

Merci de leur réserver un accueil convivial.

Promotion de la FFGYM et du CRHDF :

Le club met en place le **visuel du CRHDF FFGYM**.

Privilégier un lieu visible du public et des partenaires éventuels.

Lors du palmarès, il est demandé de positionner ce visuel à proximité du podium afin que celui-ci soit visible lors des photos éventuelles.

Sous réserve de disponibilité, **des nappes aux couleurs du CRHDF FFGYM**, peuvent être mises à disposition du club pour couvrir les tables de juges et la table de direction. La demande doit être faite par mail, auprès du comité régional, 3 semaines avant la compétition.

2. Musique :

Pour les disciplines nécessitant des musiques, l'utilisation de l'application de **DJGym est obligatoire**.

Le club organisateur doit télécharger cette application sur le site fédéral (après connexion dans l'onglet COMPETITION/DJGym).

Clé USB obligatoire en élément de secours, avec uniquement, sur ce support, les musiques de l'équipe ou des individuelles, avec le nom du club.

Attention DJGym doit être diffusé depuis un ordinateur DIFFERENT de celui utilisé pour la gestion informatique de la compétition. Il est demandé de ne pas utiliser de MAC (incompatibilité).

3. Licences :

a) Gymnastes :

Une vérification des licences est effectuée par **le représentant régional**.

Ce dernier a toute autorité pour faire appliquer la réglementation en vigueur en cas de non-présentation de la licence : **pénalité de 2pts en inter département et région.**

Rappels :

*La photo est obligatoire

***Pour les licenciés du niveau performance** : le certificat médical doit dater de moins d'1 an au moment de la demande de licence.

b) Entraîneurs et dirigeants : **NOUVEAUTES**

Chaque club peut accréditer :

- **En équipe GAF : pour les FED B pas d limitation d'entraîneurs**

- 1 dirigeant maximum/ club par journée de compétition. (Licencié pour la saison en cours)

Ces demandes d'accréditations sont à faire sur **Engagym**.

Toute accréditation est nominative

Présentation de la licence des entraîneurs et du dirigeant à l'entrée.

Rappel pour la réglementation concernant les entraîneurs et les gymnastes, ainsi que le changement de composition d'équipes ou de forfait : se référer aux règlements techniques fédéraux 2024-2025

PENDANT LA COMPETITION :

1. Déroulement de la compétition :

Le club organisateur prévoit :

• **Une personne au micro**, capable de commenter les différentes phases de la compétition, de diriger le plateau de compétition et d'annoncer les palmarès.

• **Une table de direction** permettant d'accueillir :

* 1 personne au micro ;

* 1 personne qui s'occupe de **DJGym** ;

* 1 responsable informatique/ plateau (uniquement sur les compétitions interdépartementales);

* 1 ou 2 responsables juges ;

* 1 directeur de compétition ;

* le représentant du CRHDF (délégué régional) ;

* le matériel de sonorisation : 1 PC, Ampli, micro, sono de secours pour **DJGym** ;

* 1 PC pour l'utilisation de **ScoreGym**.

Attention : en GAM et GAF, le club doit prévoir la musique pour l'entrée et sortie des gymnastes, rotation, protocole.

2. Poste de secours, service médical :

Le club aura prévenu les services de sécurité (pompier, SAMU, police...) et/ou l'hôpital le plus proche, de l'organisation de la compétition.

La liste des numéros d'urgence sera disponible à la table de direction.

Compétition Interdépartementale : il est recommandé de prévoir un poste de secours sur place pendant la durée de la compétition pour réagir aux problèmes potentiels (infirmière, médecin, kiné, Pompier)
Le club doit prévoir, pour la durée de la compétition, de la glace ou glaçons à disposition.

Compétition régionale : sur demande du club organisateur, au moins 1 mois avant la compétition, un référent médical (kiné ou médecin) peut être missionné par le CRHDF sur certaines compétitions.
Une convocation régionale sera transmise directement à la personne avec copie au club organisateur.
Un local est mis à disposition du staff médical avec un point d'eau, une table de massage, une table et 2 chaises.
Ce référent informera le club des autres besoins éventuels.
Sa prise en charge est régionale mais un accueil convivial est demandé (café d'accueil, collation.).

3. **Administratif** :

3.1 Informatique :

Pour les compétitions Inter départementales **Attention : sans internet dans la salle, pas de live possible**

Le club doit prévoir au minimum :

- 1 ordinateur avec ScoreGym et une imprimante;

*A noter : La région peut fournir (sous réserve de disponibilité et de dépôt d'une caution et d'une attestation d'assurance) sur demande du club organisateur au moins 4 semaines avant la compétition, un ordinateur avec **ScoreGym** par plateau pour la gestion compétitive.*

Le prêt d'une imprimante est également possible sur demande dans les mêmes délais.

Le matériel sera à récupérer par le club organisateur, soit au siège de Cysoing soit à l'antenne de Méricourt, le mardi précédent la compétition. Il est nécessaire de caler un rendez-vous au préalable.

- 1 ordinateur pour la gestion de DJGym (obligatoirement différent de celui utilisé pour la gestion de la compétition). Le club devra installer l'application DJGYM

- 1 responsable informatique qui maîtrise score gym et qui gère la saisie sur l'ensemble de la compétition ;

ATTENTION :

* *Le responsable des juges de la compétition est la seule personne habilitée à faire les modifications éventuelles de notes dans **Scoregym**.*

* *Le lundi précédent le week-end de compétition, le club demandera au comité régional les codes de **ScoreGym** et le code de **DJGym**.*

* *Les feuilles de match seront imprimées, si possible le jeudi de la compétition, afin de pallier les problèmes éventuels.*

* *Les palmarès officiels devront être envoyés à la FFG **avant le lundi 12h**.*

Pour les compétitions Régionales :

En GAF/GAM : Utilisation du Pack informatique régional obligatoire, ce qui nécessite d'avoir un accès internet. Sans wifi dans la salle, merci de le préciser au comité régional qui pourra pallier ce manque (bornes WIFI).

ATTENTION :

*Aucune modification ne sera faite, **sur les packs informatiques**, le jour de la compétition.

*Seul le juge arbitre est habilitée à faire d'éventuelles modifications de notes.

* Le club prévoit une arrivée électrique sur chaque table avec une multiprise (minimum 2 prises).

Pour les autres disciplines :

Le club doit prévoir au minimum :

- 1 ordinateur avec ScoreGym et une imprimante;

*A noter : La région peut fournir (sous réserve de disponibilité et de dépôt d'une caution) sur demande du club organisateur au moins 3 semaines avant la compétition, un ordinateur avec **ScoreGym** par plateau pour la gestion compétitive.*

Le prêt d'une imprimante est également possible sur demande dans les mêmes délais.

Le matériel sera à récupérer par le club organisateur, soit au siège de Cysoing soit à l'antenne de Méricourt, le mardi précédent la compétition. Il est nécessaire de caler un rendez-vous au préalable.

- 1 ordinateur pour la gestion de DJGym (obligatoirement différent de celui utilisé pour la gestion de la compétition). Le club devra installer l'application DJGYM **avant le jour de la compétition**

- 1 responsable informatique qui maîtrise score gym et qui gère la saisie sur l'ensemble de la compétition ;

ATTENTION :

- * Le responsable des juges de la compétition est la seule personne habilitée à faire les modifications éventuelles de notes dans **Scoregym**.
- * Le lundi précédent le week-end de compétition, le club demandera au comité régional les codes de **ScoreGym** et le code de **DJGym**.
- * Les feuilles de match seront imprimées, si possible le jeudi de la compétition, afin de pallier les problèmes éventuels.
- * **Les palmarès officiels devront être transmis à la FFG avant le lundi 12h.**

SPECIFICITES : pour le Tumbling

Compétition régionale : compétition non sélective/ programme régional.

Une partie de cette compétition a son propre programme et son propre système de notation avec un nombre de juges variable. Un fichier Excel est donc constitué pour cette compétition.

3.2 Les organigrammes :

- ❖ L'organisateur reçoit, dès son élaboration, l'organigramme prévisionnel de la compétition.
- ❖ L'organigramme définitif est transmis en amont de la compétition (15 jours).
- ❖ Le club met une copie de l'organigramme définitif sur chaque table de juges et table de direction, par journée de compétition.
- ❖ Les organisations étant toujours limitées dans le temps, il est souhaitable de prévoir une restauration rapide sur place pour les organisateurs, officiels et juges.
- ❖ **Dès que les organigrammes sont mis en ligne sur le site de la région, un juge doit être présent même en cas de forfait. En cas de non-présentation d'un juge, le club sera imputé d'une amende de 305€.**

3.3 Les forfaits ou modification d'équipes :

- ❖ Forfait : se référer aux règlements techniques 2024-2025.
- ❖ Changement de composition d'équipes : se référer aux règlements techniques 2024-2025. Cela doit être signifié au moins le **lundi minuit précédant le week-end de compétition. Attention cela doit être réalisé sur EngaGym.**
- ❖ Repêchages : pour les demandes de repêchage, le certificat médical doit être mis **obligatoirement** en pièce jointe sur **EngaGym et ne pas oublier de cocher la case « repêchage ».**
Attention : mettre l'ensemble des certificats médicaux dans 1 dossier unique. Possibilité de ne joindre qu'une seule pièce dans Engagym).

ATTENTION :

- * **Le secrétariat du CRHDF ne pourra faire de changement d'équipe.**
- * **A partir du mardi, toute modification sera réalisée uniquement sur présentation d'un certificat médical (à joindre sur EngaGym avec la déclaration de forfait).**
- * **Aucune modification sur les packs informatiques (CF règlements techniques).**

3.4 Edition des feuilles de match (en amont de la compétition) : (en fonction du mode de fonctionnement de l'informatique, feuilles de match ou pack) **maximum le jeudi (en cas de problème résolution le vendredi).**

- **GAM-GAF** : Pour les inter-départements les feuilles de match sont à éditer par le club organisateur.
- **GAC** : Pour les inter-départements et région les feuilles de match sont à éditer par le club organisateur.
- **GR** : les feuilles de juges sont à éditer par le club organisateur (1 COULEUR PAR JURY).

Pour le Tumbling, le Trampoline, le TeamGym et la Gymnastique Aérobie :

Le club organisateur de la compétition n'a pas à fournir les feuilles de matchs ou cartes de compétitions. Les clubs participants amènent le support concerné.

3.5 Les récompenses :

Lors des compétitions d'orientation il n'y pas de remise de récompenses par le Comité Régional. Des récompenses peuvent cependant être attribuées par le club d'accueil ou ses partenaires.

Pour les autres compétitions, le CRHDF fournit les récompenses pour les podiums (les 3 premiers) :

- Interdépartementales : Equipes - Médailles / Individuels – Médailles.
- Régionales : Equipes - Médailles / Individuels – Médailles.

Poussin(e)s : que ce soit par équipe ou en individuel, tous gymnastes participants seront récompensés.

Les récompenses sont prises en charge par le CRHDF et sont à récupérer, soit au siège du CRHDF de Cysoing (59), soit à l'antenne de Méricourt l'Abbé (80).

Le club doit prendre contact avec le secrétariat du CRHDF, au moins 15 jours avant le week-end de compétition.

Contact : Aurélie SINOQUET : aurelie.sinoquet@ffgym-hdf.fr ou 06-75-88-13-98

Le club organisateur s'engage à vérifier la dotation de médailles via la fiche récapitulative associée.

Par précaution, il est demandé de vérifier la dotation dès sa réception.

Le club organisateur fera parvenir au comité régional le surplus des récompenses. Pour des raisons pratiques, il est demandé de mettre les médailles par paquet de 5 ou de 10.

3.6 **Palmarès** :

❖ Toutes les équipes ou gymnastes en individuel se présentent en tenue de compétition.
❖ Au cas où une équipe ou un gymnaste ne se présente pas au palmarès (sauf dérogation accordée avant le début de la compétition par le directeur de compétition ou le responsable des juges), il ne sera pas mis à l'honneur et la récompense sera donnée à l'équipe ou au gymnaste suivant.

❖ Présentation sur le podium des 3 premières équipes ou les 3 premiers (es) gymnastes.

❖ Une lecture du palmarès complet est obligatoire, **après validation du responsable des juges.**

❖ Les résultats officiels sont obligatoirement signés par la ou les responsables du jury à l'issue de la compétition.

❖ Ces palmarès officiels sont considérés comme définitifs 60 minutes après la fin de la catégorie concernée.

Aucune réclamation n'est acceptée à l'issue de ce délai. Les palmarès sont systématiquement affichés il appartient à chaque club de vérifier ses résultats pendant cette période.

❖ Edition des feuilles de notes si possible **maximum le jeudi** (en cas de problème résolution le vendredi).

❖ Le palmarès doit être enregistré sur FFG, **dernier délai lundi midi après le week-end de la compétition.**

3.7 **Partenariats** :

Le club organisateur s'engage à mettre à disposition un emplacement de 4m x 2m (2 tables et deux chaises) dans la mesure du possible, pour le partenaire officiel Equipement textile du comité régional. Le choix de l'emplacement est défini avec le partenaire et le club organisateur.

Le club organisateur a la possibilité de proposer un stand , en informant le comité régional par mail (à president@ffgym-hdf.fr) au moins deux semaines en amont de la compétition.

3.8 **Prises en charges financières** :

Le CRHDF prend en charge les représentants missionnés de la région ainsi que les juges convoqués.

3.9 **Prise en charge par le club**:

Il est laissé à l'initiative du club de prévoir les conditions d'accueil satisfaisantes pour le bon déroulement de la compétition (café, collation, boissons...).

4. **Salle de compétition** :

La salle de compétition doit être disposée de façon à garantir le maximum de sécurité pour les gymnastes, entraîneurs et juges.

La température doit être au minimum de 18°.

Le public n'est pas autorisé à circuler sur le plateau de compétition.

Il est recommandé de prévoir un espace suffisant entre le public et le jury pour permettre à celui-ci d'officier dans de bonnes conditions (2,00m au minimum).

4.1 **Matériel gymnique** :

Le gymnaste vient avec sa magnésie.

Le matériel doit être conforme à la brochure technique FFG de la discipline de manière à garantir toute la sécurité pour les gymnastes, entraîneurs et juges (se référer aux règlements techniques 2024/2025).

S'assurer des points d'ancrage et de la câblerie des agrès. (GYMNOVA pour les charges si auto stables)

Se référer également aux fiches régionales par discipline (annexes).

4.2 Besoins pour le jugement :

Une salle doit être mise à disposition pour la réunion des juges.

Si double plateau, une seconde salle est à prévoir.

Pour ces salles, il faut prévoir des tables et chaises en nombre suffisant (en fonction de l'organigramme transmis).

Pour les compétitions interdépartementales ou régionales :

GAF : Prévoir des chronomètres en poutre et en sol pour toutes les catégories, en barres pour les performances ainsi qu'une cloche pour la poutre.

Table pour le jugement : prévoir 1 table pour 2 juges minimum.

Le club fournira un vidéo projecteur qui sera mis à disposition du responsable des juges.

Si le club ne peut pas en fournir, il en fera la demande auprès du CRHDF.

GAM en Sol : Prévoir une cloche et un chronomètre.

Table pour le jugement : prévoir 1 table pour 2 juges minimum.

5 Déroulement de la compétition :

Annoncer en musique l'entrée des juges avant le début de la compétition.

6.1 Salle d'échauffement :

Il est indispensable de prévoir un espace pour l'échauffement articulaire, il doit être accessible 45 minutes avant l'horaire de compétition.

Obligation d'avoir une aire d'échauffement hors plateau de compétition, mais il est demandé au club organisateur d'avertir le CRHDF si l'espace d'échauffement se passe sur le plateau de compétition afin de faciliter la conception de l'organigramme.

6.2 Photographes :

L'accès au plateau de compétition est autorisé aux photographes **ayant fait une demande auprès du Comité Régional sur l'adresse suivante** catherine.berchon@ffgym-hdf.fr. Le club sera informé de la liste des photographes accrédités. Ils devront être munis d'une tenue identifiable pour accéder au plateau (**Gilet fluo**).

A la demande du CRHDF, tout photographe accrédité doit pouvoir fournir des clichés libres de droit.

Vidéo interdite, Mise en place d'une convention

APRES LA COMPETITION.

Le club organisateur se charge de l'envoi des résultats de compétition vers le site fédéral.

Cet envoi est à faire au plus au plus tard le lundi matin après la compétition.

Fiches spécifiques par discipline

Gymnastique Rythmique

Salle de Compétition :

La hauteur de salle (sous éclairage et / ou chauffage) est recommandée à **9 mètres** pour les championnats des « individuels » et à **10 mètres** pour les championnats des « ensembles » selon le cahier des charges de la FFG. Si votre salle n'a pas cette hauteur merci de prévenir le comité régional lors de votre candidature ou le plutôt possible en amont de la compétition.

Table sono, officiels et informatique : Blanc

Utiliser des couleurs différentes permettant d'identifier les jurys.

1 praticable homologué complet avec une surface d'évolution de 13 mètres x 13 mètres.

Salle d'échauffement

Il est indispensable de prévoir un espace pour l'échauffement, il doit être accessible **au moins 75 minutes avant le début de la compétition :**

- Zone d'échauffement corporel (tapis, praticable, moquette...).
- Zone à l'engin (1 praticable minimum).
- En cas de hauteur insuffisante en salle d'échauffement, il faut au minimum un praticable pré-compétitif dans la salle de compétition.

Selon la compétition, le responsable des juges **en relation avec le responsable technique du COL, met en place un « timing » d'échauffement à suivre.**

Matériel pour le jugement

Prévoir une table de contrôle des engins.

Prévoir 2 secrétaires de table et 2 juges de ligne (niveau 1 minimum).

Prévoir des papiers de couleurs différentes en fonction du nombre de jurys.

Prévoir une salle dans la mesure du possible pour faire la réunion de juge.

13 m de table pour le jury+ le nombre de chaise pour les juges.

2 ordinateurs pour la saisie des notes pour la compétition régionale.

1 personne en charge du contrôle chrono.

Gymnastique Acrobatique

Le Matériel :

- 1 praticable Dynamique.
- 10 m de table centre au praticable pour le jury+ 12 chaises.
- 1 table pour les responsables technico-administratifs.
- 1 table pour l'exposition des récompenses.
- 2 tapis de 10 cm (réception) en salle d'échauffement.
- 15 chaises pour la chambre d'appel (en cas d'échauffement sur plateau).
- Le gymnaste devra avoir sa magnésie.

Prévenir en Amont :

Disposition d'une salle d'échauffement dans ou hors de la salle de compétition.

Équipement de la salle d'échauffement (praticable ou non) pour permettre de préparer les organigrammes en fonction des équipements.

Gymnastique Artistique Féminine

Salle de compétition :

Points matériels

Les ancrages doivent être fixes (certificat de vérification).

Les auto-stables sont homologués : vérification de l'homologation dans le cahier des charges fédéral.

SECTEUR PERFORMANCE :

Double plateau (Double agrès) + 1 praticable à ressort.

Protection : Carpette YURCHENKO et le U homologué.

Obligation du nouveau trampo-tramp (normes sécuritaires FFG).

Capacité Public : 350 à 400 places minimum.

Tremplin homologué Hard et Soft.

FEDERAL A :

Double plateau (Double agrès).

1 praticable.

Capacité publique : 350 à 400 places minimum.

Obligation du nouveau trampo-tramp (normes sécuritaires FFG).

FEDERAL B :

Double plateau avec 2 tables de sauts. Pas d'obligation de praticable.

Capacité Public : 350 à 400 places minimum.

Obligation du nouveau trampo-tramp (normes sécuritaires FFG).

Protection des pieds de poutre et du saut

IDENTIFICATION DES PLATEAUX PAR DES NAPPES DE COULEURS DIFFÉRENTES OU FOURNIES PAR LE COMITE REGIONAL.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux clubs de respecter les codes couleurs ci-dessous :

Plateau mixte

GAM/GAF de couleurs différentes.

Indiquer l'agrès par un dessin sur la table des juges et le banc des gyms.

Double plateau GAF

Plateau/Jury A - Plateau/Jury B de couleurs différentes.

Indiquer l'agrès et le plateau par un dessin sur la table des juges et le banc des gyms, et rappeler le plateau/jury.

Salle d'échauffement :

Les horaires d'échauffement seront indiqués sur l'organigramme de compétition.

Pour toutes les compétitions, la préparation articulaire se fera en dehors (fortement conseillé) ou sur le plateau de compétition (Surface à disposition : tapis, praticable, moquette.).

Pour le temps d'échauffement à l'agrès se référer à la lettre FFG de la discipline.

Pour les compétitions **interdépartementales ou régionales** :

Si le responsable des juges a besoin d'un vidéo projecteur, il en fera la demande au club organisateur.

Si le club ne peut pas en fournir, il en fait la demande auprès du CRHDF.

Prévoir des chronomètres en Poutre et en sol pour toutes les catégories et en Barres pour les Perf ainsi qu'une cloche pour la poutre.

Gymnastique Artistique Masculine

Salle de compétition : Informations générales

- Plateau de compétition conforme à la réglementation matérielle générale (cf règlements techniques et brochure des programmes GAM de la saison en cours).
- En cas de double plateau annoncé sur l'organigramme, le club organisateur veillera **dans la mesure du possible** à l'installation du nombre d'agrès nécessaire au bon déroulement des rotations.
- En fédéral B (7-9 ans), la compétition s'organise uniquement sur 4 agrès : Sol, trampo-tramp, barres parallèles et barre fixe).

Salle de compétition : Précisions spécifiques sur les agrès

- **Sol**

- Possibilité d'utilisation d'un praticable dynamique pour une compétition interdépartementale (toutes catégories confondues).
- **Praticable à ressort obligatoire** pour les compétitions régionales des catégories Performance et fédéral A.
- Prévoir une cloche et un chronomètre en sol.

- **Arçons**

- Pour les catégories qui concourent sur les mouvements imposés (M1 à M6) : Champignon de diamètre 60 centimètres et hauteur 40 centimètres du sol avec tapis d'épaisseur de 10 centimètres.

- **Anneaux**

Pour la filière régionale Poussins :

- Portique anneaux ou potence (hauteur libre).
- Plateforme ou tapis à hauteur pour se sangler.

- **Saut**

- **Filière performance et fédéral A et B.**
Trampo-tramp, deux tremplins (hard et soft).
- **Poussins en filière régionale**
Saut aménagé avec deux ateliers :
 - 1) Piste d'élan de 15 mètres, bloc de mousse et/ou hauteur de tapis 4m x 2m x 80 cm.
 - 2) Piste d'élan 15 mètres, un tremplin et tapis de réception 4m X 2m X 40 cm.
- **Fédéral B 7-9 ans**
Piste d'élan de 15 mètres avec trampo-tramp et tapis de réception 6m X 2m X 40 cm.

- **Barres parallèles**

Pas de préconisation particulière.

- **Barre Fixe**

Filière régionale Poussins :

- Possibilité d'accepter un porte-main de barre fixe sur une barre asymétrique.
- Plateforme ou tapis à hauteur pour se sangler :
Catégories fédéral B.
- Barre modulable (hauteur libre).

Salle d'échauffement :

Le temps d'échauffement sera indiqué sur l'organigramme de compétition.

Pour toutes les compétitions, la préparation articulaire se fera en dehors (fortement conseillé) ou sur le plateau de compétition (Surface à disposition : tapis, praticable, moquette...).

Pour le temps d'échauffement à l'agrès se référer à la lettre FFG de la discipline.

Tumbling

Matériel :

- 1) Piste d'élan : elle doit être de 10 m minimum de longueur sur 0 m 60 de largeur, se trouver à la hauteur de la piste et être recouverte d'un fin tapis souple. La solidarité entre la piste d'élan et la piste d'évolution doit être assurée. Cette surface doit être dure (non souple).
- 2) Tremplin : les athlètes doivent avoir la possibilité d'utiliser ce matériel d'une hauteur 20 cm.
- 3) Piste progressive : 15 m de longueur minimum jusqu'à 25 sur 1.70 m de largeur \pm 0.10 avec un dégagement d'au moins 50 cm de chaque côté de la zone d'évolution. L'idéal : 3 bandes doivent marquer la piste, une centrale et 1 de chaque côté de la piste. Au minimum : 1 bande centrale

ou

Une piste gonflable 15m x 2m x 0,2m. La pression du gonflage de cette dernière est définie en début de compétition et ne peut être modifiée durant la compétition, sauf pour des raisons de sécurité (pression > 90 bars).

- 4) Zone de réception : Tapis (30 cm de hauteur) 3m de large sur 6 m de profondeur, à la hauteur de la piste. Une zone délimitée de 2 m sur 4 doit être marquée sur l'aire de réception. La sortie de la zone de réception par un athlète en fin d'exercice doit être mise en sécurité. La solidarité entre la piste et les matelas doit être assurée.
- 5) Tapis de réception : Les athlètes doivent avoir la possibilité d'utiliser un tapis supplémentaire d'une hauteur maximale de 0.10m s'inscrivant dans la zone des 2 x 4 marquée sur l'aire de réception.
- 6) Une table pour les juges et 9 chaises : Placée sur le côté de la piste, elle doit se trouver au minimum à 3 mètres de celle-ci, jusqu'à 5m maximum. **Prévoir des feuilles blanches sur la table pour les juges.**
- 8) Matériel : Le Gymnaste devra avoir sa propre magnésie.

TeamGym

Le matériel :

Pour toutes les catégories :

Au sol :

Un praticable non dynamique (mousse + moquette) avec une surface d'évolution de 12 x 12 m.

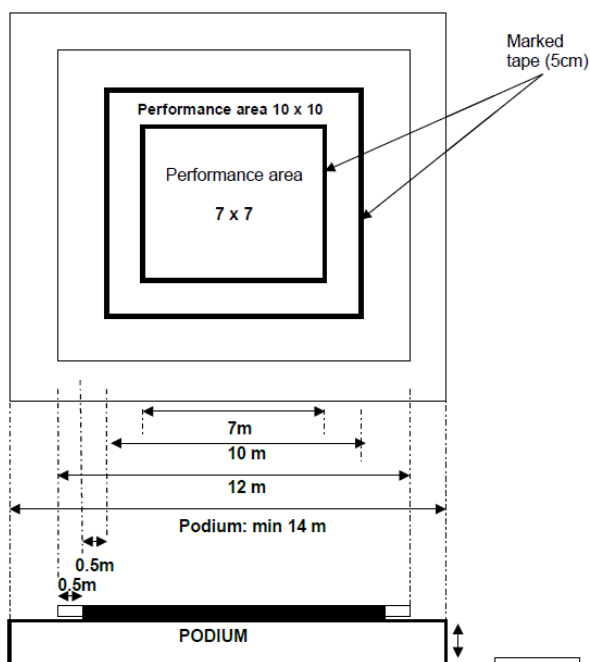
Au mini-trampoline :

- Une table de saut de 1,35m. (hors Fédérale A et Fédérale B).
- Un mini-trampoline.
- Une course d'élan comprise entre 22m à 25m.
- 1 surface composée de tapis de réception d'une dimension de 6m x 2,4m x 0,4m et un sur-tapis de 4m x 2m x 0,1m.
- Seuls sont autorisés, les mini trampolines mis à disposition par le club organisateur.
- Un décamètre de 25 mètres

Gymnastique Aérobic

Plateau de compétition :

- Un parquet avec les délimitations 10x10 et 7x7 (cf. ci-dessous).
- Une table pour un double jury (jusqu'à 17 juges, à confirmer auprès du RJR pour chaque compétition).
- Une sonorisation avec un ordinateur possédant DJGym et un micro pour le speaker.
- Un ordinateur avec SCOREGYM pour la saisie des notes.
- Un espace d'attente pré-compétitive.
- Un espace de KISS & CRY avec distribution d'eau.



Echauffement :

- 3 espaces : général, spécifique et musique (peuvent être dans une même salle ou des salles séparées).
- Un ou des tapis d'échauffement.
- Une sonorisation avec soit un lecteur USB, soit un ordinateur avec DJGYM.

Divers :

- Une salle pour la réunion des juges.
- Une photocopieuse pour l'impression et l'affichage des palmarès.

Le temps d'échauffement sera indiqué sur l'organigramme de compétition.

Les passages entre les différentes zones doivent être contrôlés (par le COL).

Attention : la musique de la salle d'échauffement ne doit pas être audible depuis le plateau de compétition.

Trampoline :

Matériels à prévoir par l'organisateur :

➤ Hauteur de salle :

*10 mètres pour la sélective ELITE.

* 8 mètres pour la sélective Régionale/ Nationale.

- 2 ou 4 trampolines de 1m15 de hauteur Type ULTIMATE (toile 5*4 ou 4*4 en très bon état
- 4 ou 8 tapis spécifiques.
- 2 ou 4 tapis de parades de 2mx1m20.
- 3 ou 6 tapis de protections derrière les trampolines (3mx2mx 20 cm d'épaisseur).
- 90 ou 140 m² de tapis de protection dans les longueurs (épaisseur 20cm).
- 16 mètres de table pour la tribune des juges.
- 9 grandes tables (secrétariat, accueil, récompenses, secrétariat général).
- 30 chaises.
- 2 bacs à magnésie.
- Des chaises ou banc pour les compétiteurs.
- Podium d'une hauteur de 1 mètre minimum.
- 1 sonorisation avec CD + micro.
- 1 machine à temps de vol (Nationale/ Elite).
- Des pareurs sont à prévoir en nombre suffisant.

LES PARTENAIRES DU

